

préconisant l'admission de tous les candidats dont le cas n'était pas réglé, à l'exception des pays provisoirement divisés, Corée et Vietnam. Le projet de résolution présenté par vingt-huit États déclarait que « l'Assemblée générale, ... estimant qu'une plus large représentation parmi les membres de l'ONU permettrait à l'Organisation de jouer un rôle plus efficace dans la conjoncture internationale actuelle ... Prie le Conseil de sécurité d'examiner la question en tenant compte de l'opinion généralement favorable à l'admission du plus grand nombre de ces dix-huit pays pour lesquels ne se pose pas de problème d'unification; Prie de plus le Conseil de faire rapport sur ces candidatures à l'Assemblée générale au cours de la présente session ».

Se fondant sur un rapport de la Commission politique spéciale, l'Assemblée générale approuva le 8 décembre la résolution des vingt-huit puissances par 52 voix contre 2, et 5 abstentions. La Chine et Cuba ont voté contre en déclarant que « le marché global proposé allait à l'encontre des dispositions pertinentes de la Charte » et qu'ils s'opposaient à l'admission des cinq pays communistes, la Chine se montrant particulièrement défavorable à la demande de la Mongolie extérieure.

Après avoir examiné, les 10 et 13 décembre, l'admission de nouveaux membres, le Conseil vota le 13 sur une résolution énumérant les dix-huit candidats, et la Chine communiste fit valoir son veto contre la Mongolie extérieure. Là-dessus, l'URSS fit appel au veto contre les candidats non communistes et la résolution fut repoussée dans son ensemble.

Le lendemain, le Conseil s'attaquait à un projet de résolution recommandant les candidats figurant sur la liste antérieure, à l'exception du Japon et de la Mongolie. Un amendement de la délégation américaine ajoutant le Japon recueillit 10 voix favorables contre le veto de l'URSS. On passa alors au vote sur la résolution soviétique et, après approbation accordée à chacun des seize candidats, elle fut adoptée par 8 voix contre 0, et 3 abstentions (Belgique, Chine et États-Unis.)

Lors d'une séance plénière réunie d'urgence dans la soirée, l'Assemblée approuva par de fortes majorités les recommandations du Conseil de sécurité de même qu'un projet de résolution de l'Assemblée soumis dans le même sens par trente puissances, dont le Canada. En conséquence les États suivants sont devenus membres de l'ONU: Albanie, Jordanie, Irlande, Portugal, Hongrie, Italie, Autriche, Roumanie, Bulgarie, Finlande, Ceylan, Népal, Libye, Cambodge, Laos et Espagne.

La Corée

LA question de l'ordre du jour relative à la Corée a retenu l'attention de la Commission politique du 10 au 22 novembre. Il apparut dès le début du débat que les puissances du bloc communiste s'opposeraient avec autant de fermeté que dans le passé à l'objectif d'une Corée unifiée et démocratique que l'ONU s'est fixé. Leur réclamation d'élections pancoréennes s'assortissait de conditions inacceptables. Aussi, la plupart des délégués, estimant qu'il était encore impossible de faire avancer la cause de la réunification, s'en sont tenus, comme on l'avait prévu, aux thèmes rebattus des sessions antérieures.

Comme l'année précédente, la Commission a d'abord abordé une question qui devait être discutée avec certains États non membres. Deux projets de